

Communiqués de presse FNE, LPO, FNH, Ligue Roc jeudi 29 novembre 2007

Dates de chasse: Décisions incompatibles avec l'esprit du Grenelle

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable s'apprête à présenter au Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage un arrêté modifiant les dates de fermetures de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Il prévoit de repousser la fermeture de la chasse au 10 février pour la plupart des canards et des limicoles, au 20 février pour les oies, bécassines et pigeons. Le gouvernement répond ainsi aux demandes des chasseurs et met les associations de protection devant le fait accompli.

Ce projet est un non-sens du point de vue de la protection des oiseaux et un non-sens du point de vue de la méthode.

Non-sens pour la protection puisque c'est autoriser la chasse en période de migration pré-nuptiale ce qui est contraire au droit et ce qui peut avoir des conséquences fortes pour l'avenir des populations d'oiseaux migrateurs.

Non-sens sur la méthode surtout.

Il y a un mois se tenaient les tables rondes finales du Grenelle de l'Environnement. A cette occasion, tous les interlocuteurs, et en premier le Président de la République mais aussi tous les Ministres, ont salué l'avancée que constituait l'instauration du dialogue pour résoudre les difficultés et aboutir à des décisions fortes en faveur de l'environnement.

Mais voilà que sur le dossier de la chasse, le Gouvernement décide, en tête-à-tête avec la Fédération Nationale des Chasseurs, de revenir dix ans en arrière lorsque les gouvernements successifs, quels qu'ils soient, ne savaient pas gérer le dossier autrement qu'en prenant des décisions dont ils savaient que les tribunaux les désavoueraient.

Rappelons qu'en 2006, la Commission Européenne a accepté de refermer le dossier contentieux ouvert contre l'état français sur les dates de chasse, en contrepartie de l'engagement de la France à ne plus modifier ces dates. Un an plus tard, le gouvernement va-t-il déjà renier sa promesse et prendre le risque d'ouvrir à nouveau le contentieux avec l'Europe ?

Lors du Grenelle, FNE, la LPO, la Ligue ROC et la FNH, ont eu la maturité de ne pas ouvrir le dossier chasse en l'absence de l'ensemble des interlocuteurs ; le représentant de la fédération des chasseurs en est témoin. A l'opposé, le monde cynégétique continue à imposer ses exigences sur les dates de chasse sans tenir compte des interlocuteurs environnementaux.

Nous savons que le Grenelle ne va pas tout résoudre d'un seul coup de baguette, nous savons qu'il faut du temps pour changer les choses et faire partager des décisions parfois difficiles à prendre.

Mais nous savons aussi que le Grenelle réussira si l'on tourne le dos aux mauvaises méthodes du passé, et nous pensons que pour ce qui est de la méthode il suffit d'avoir du courage politique pour en changer.

FNE, la LPO, la Ligue ROC et La FNH demandent que cet arrêté soit retiré et qu'un vrai dialogue s'engage sur le dossier de la chasse.

Contacts presse :

FNE - Dominique Py - 06 88 20 34 21

ligue ROC - Christophe Aubel - 06 71 76 83 77

LPO - Allain Bougrain Dubourg - 06 11 15 18 18

FNH - manuela lorand - 01 41 22 10 94